

Epreuves écrites d'ESPAGNOL, Filières MP, MPI et PC (XEULSR)

Epreuve

- **Remarques générales**

Nous invitons vivement les candidats et leurs préparateurs à lire attentivement ce rapport afin d'éviter les écueils habituels rappelés les années précédentes et à prendre note des nouvelles remarques.

Jamais une session n'avait compté autant de copies illisibles et raturées de toutes parts, où les voyelles « a » et « o » se confondent, rendant presque impossible la correction. Nous avons dû revoir notre barème pour en tenir compte. La présentation d'une copie est garante d'une bonne communication. Elle est aussi un gage de respect envers les correcteurs. Nous espérons que les candidats et leurs professeurs veilleront particulièrement à améliorer cette présentation pour les prochaines sessions.

- **Intérêt du dossier**

Le dossier présenté aux candidats les invite à réfléchir sur la pertinence de loi d'amnistie des indépendantistes catalans impliqués dans la déclaration unilatérale d'indépendance d'octobre 2017. La tractation de Pedro Sánchez pour maintenir sa majorité politique en ralliant les votes indépendantistes peut-elle sceller une réconciliation sincère et assurer une unité durable ? Ce dossier porte à dresser un bilan provisoire de cette loi en confrontant les sources et les points de vue.

Nous souhaiterions que les candidats prêtent davantage attention à la nature et à l'origine des sources au moment de les faire dialoguer. L'article du *New York Times* porte un regard extérieur sur cette loi et ses conséquences, vues de l'étranger. Il va de soi qu'un article comme celui de *La Vanguardia*, journal catalan, d'une part et que, d'autre part, l'article du *El Diario* ou la une de *ABC*, tout comme l'éditorial du *El País*, journaux madrilènes, n'envisagent pas la loi sous le même angle, privilégiant le point de vue national.

Plusieurs candidats ont souligné dans le deuxième exercice que le regard du journaliste pouvait comporter des biais, propres à l'orientation du journal (madrilène, avec une tendance traditionnellement à gauche), faisant l'éloge inconditionnel du nouveau président socialiste de la Generalitat, Salvador Illa.

Nous aurions souhaité que les candidats soient aussi attentifs aux sources et à leur orientation dans le premier exercice. Nous souhaiterions également que les candidats soient vigilants à la typographie manuscrite, au moment de citer leurs sources. Le titre d'un article se met entre guillemets, tandis que le nom d'un journal se souligne, et non l'inverse.

Langue et expression

- **Remarques générales**

Lors de cette session, de nombreuses erreurs de base ont refait surface. Nous les mentionnons, pour les plus fréquentes, ci-dessous.

- **Erreurs caractérisées**

GRAMMAIRE :

Les règles d'accentuation sont à revoir car elles sont au fondement même de l'Espagnol, langue accentuée suivant des règles qui diffèrent du Français.

Nous rappelons aux candidats que le verbe « exprimer » est un faux-ami en Espagnol et que le terme « exprimar » est un barbarisme. Pour signifier « exprimer », seul « expresar » convient.

Les consonnes ne sont en général pas doublées en Espagnol, contrairement au Français, sauf dans le cas des consonnes que l'on retrouve dans le prénom « Carolina », c'est-à-dire le « c », le « r », le « l » et le « n ».

CONJUGAISON :

Les diphtongues ne sont pas possibles à l'infinitif et au participe passé. Il est donc fautif d'écrire « han gobernado ».

Les prétérits irréguliers sont à revoir. Un très grand nombre de candidats ne les maîtrise pas. Nous rappelons qu'un prétérit irrégulier n'est jamais accentué.

Méthodologie et réflexion

La tendance s'est nettement inversée pour cette session, avec une majorité de candidats qui ont plutôt bien compris le deuxième exercice mais qui n'ont pas saisi la nature du premier exercice. Nous soulignons l'importance de bien prendre en compte les remarques ci-dessous.

- **Synthèse de documents**

La synthèse de documents n'est pas une dissertation d'opinion s'appuyant sur le corpus fourni. Il faut l'envisager comme une revue de presse problématisée où la neutralité est requise.

Il s'agit d'abord de saisir la thématique du dossier et la ou les problématiques qu'il soulève. Il faut ensuite se concentrer sur l'intérêt du dossier pour construire le plan. Dans les parties, qui doivent être équilibrées, il faut faire dialoguer les arguments et les observations issues des différents documents du corpus, en évitant les deux principaux écueils : la paraphrase et le catalogue.

Comment est traité tel aspect soulevé par le dossier suivant tel article ? Comment tel autre article le nuance ou le contredit ?

Pour le reste de la méthodologie, nous rappelons qu'une introduction comporte une entrée en matière, la définition du sujet qui présente les documents, puis l'énonciation de la problématique et du plan. Dans les parties, il est nécessaire de passer logiquement d'une idée à l'autre sans juxtaposer des éléments sans lien. Pour citer les documents, il faut être précis et concis, en reprenant des termes entre guillemets et en mentionnant entre parenthèses ou non les sources. Il convient d'éviter les mentions répétées du type « (doc. 1) » qui font inévitablement verser dans la paraphrase et le catalogue.

La conclusion, quant à elle, a malheureusement souvent été bâclée en une phrase. Il est important de faire un bilan et d'ouvrir sur une autre problématique associée ou dérivée de la thématique du dossier.

- **Texte d'opinion**

L'exercice a été plutôt bien compris et les candidats ont su contredire l'éditorialiste ou aller dans son sens, en donnant des exemples adaptés et en structurant bien leur devoir avec une introduction problématisée, des parties et une conclusion. Nous ne développerons donc pas davantage ce point et invitons les nouveaux candidats à se référer aux rapports précédents.